

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Band: 82 (2020)

Artikel: L'ancien Arsenal de Fribourg
Autor: Jeannet, Mellie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ANCIEN ARSENAL DE FRIBOURG

Quel avenir pour les trésors de la caverne d'Ali Baba ?

PAR MELLIE JEANNET

«Une caverne d'Ali Baba.» Tels sont les mots employés par le journaliste de *La Gruyère*, fin 2018, pour témoigner au public de la richesse de la collection conservée au dernier étage des bureaux du Service de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (SPPAM), route des Arsenaux 16, à Fribourg, permettant à tout un chacun de (re-) prendre conscience du rôle de l'ancien arsenal.



La caverne d'Ali Baba
publié dans *La Gruyère*
par Yann Guerchanik le 1^{er}
septembre 2018.

Car si cette dénomination paraît issue de temps anciens, ces structures ainsi nommées n'en restent pas moins les pierres angulaires de la conservation du matériel militaire helvétique, d'autant plus à Fribourg¹. En

¹ Cet article a été rédigé à l'issue d'un stage pratique au Musée d'art et d'histoire de Fribourg et validé par l'Université de Lausanne.



effet, le canton est le premier à s'être doté d'un arsenal au XIV^e siècle déjà². La mise en place de divers arsenaux, tout d'abord au niveau des cantons³, a découlé du besoin de stocker des matériaux de taille importante que nul ne pouvait conserver aisément chez soi, et ce, parallèlement au développement de l'artillerie au XV^e siècle, et d'un système défensif fondé sur l'usage de canons⁴. Aussi, peu à peu, chaque canton s'est trouvé pourvu de son propre lieu de stockage. Dans le cas de Fribourg⁵, pour ce qui est de l'arsenal « principal »⁶, celui-ci était tout d'abord situé rue de Morat, à l'emplacement actuel du Musée d'art et d'histoire (hôtel Ratzé), avant d'être transféré dans un ancien atelier de wagons à Pérolles. Faut de place, de nouveaux locaux ont finalement été construits (arsenaux 1 & 2), mais, partis en fumée en 1928, il a fallu rebâtir sur le site actuel, perdant au passage une bonne partie du matériel et du mobilier⁷.

Cependant, l'histoire mouvementée de l'arsenal de Fribourg ne s'arrête pas là, puisque désormais ces locaux vont à nouveau disparaître en 2023, suite à la restructuration architecturale du quartier tout entier qui les abritait jusqu'alors, coupant court au désir du chef de service du SPPAM, Monsieur Chavaillaz, d'établir un musée de l'arsenal en ce lieu.

² Selon *Les arsenaux de Suisse* 1993, p. 81, la documentation relative aux gardes d'arsenaux remonte à 1372, tandis que la première référence à l'arsenal lui-même date de 1362. Les comptes de trésorerie peuvent être suivis dès 1403. « Ces références doivent d'ailleurs être les premières en absolu dans notre pays. »

³ LEU 1946, p. 7.

⁴ Auparavant, ce sont les châteaux forts, tours et hôtels de ville, désignés comme *armenarium* ou « salles d'armes », qui jouaient ce rôle. LEU 1946, p. 7.

⁵ Voir à ce sujet LEU 1946, pp. 34-36 et *Les arsenaux de Suisse* 1993, pp. 81-88.



QUEL CONCEPT DE COLLECTION ?

La vaste collection de l'arsenal, mise en lumière par l'article précité, ne pouvait pas disparaître avec eux. Aussi, a-t-elle trouvé un nouvel abri au Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF), marquant ainsi une sorte de retour aux sources par ce déplacement sur son lieu d'origine, rue de Morat. Face à l'étendue des objets amassés au fil des ans par l'arsenal, le MAHF a cependant dû élaborer des critères de sélection, avec notamment l'aide de Christian Perritaz, antiquaire fribourgeois et fin connaisseur en la matière de *militaria*, afin de choisir au mieux les éléments les plus pertinents de l'histoire locale⁸. L'ensemble du corpus a été recensé, accompagné d'une documentation complète, avant d'être hiérarchisé en trois catégories, elles-mêmes subdivisées en trois niveaux d'intérêt selon les qualités idéelles et/ou matérielles de ses éléments :

La première catégorie concerne les objets en lien avec l'histoire des troupes fribourgeoises, avec :

- a. Objet lié à un militaire identifiable ou témoignant d'un équipement à la fois spécifique et original (*matériel personnel*) ;
- b. Objet témoignant du mode de vie en caserne ou d'une particularité des troupes cantonales et du caractère cantonal de l'arsenal ;
- c. Objet faiblement lié à l'histoire des troupes fribourgeoises et l'arsenal cantonal.

La seconde catégorie prend en compte les valeurs documentaires et historiques des objets en question, avec :

- a. Objet lié à un fabricant ou un fournisseur fribourgeois identifiable ;
- b. Objet représentatif d'un événement, d'un usage ou d'un phénomène significatif pour l'histoire cantonale ou régionale (*fêtes de tir, travail à domicile, etc.*) ;
- c. Objet sans intérêt particulier.

Finalement, la dernière catégorie comprend les objets à valeur artistique ou artisanale, avec :

- a. Objet de premier ordre, bien conservé, précieux par ses formes, ses matériaux et/ou sa mise en œuvre ;
- b. Objet de second ordre ;
- c. Objet sans intérêt.

Alliés au concept de collection déjà établi au sein du MAHF qui privilégie les productions artistiques et historiques entretenant un lien fort

Ci-contre

Le cartouche, situé au-dessus de l'entrée du Musée d'art et d'histoire Fribourg, témoigne du lien fort et ancien qui existe entre le lot collecté de l'Arsenal et l'institution muséale. Illustration tirée de LEU 1946, p. 35.

Le dernier arsenal en date de Fribourg, construit en 1929, immédiatement après l'incendie, et qui, à l'aube de son centenaire, va être détruit au profit d'une restructuration du quartier. Illustration tirée de LEU 1946, p. 36.

⁶ Il y a rarement un bâtiment unique pour stocker tout le matériel. Souvent, ce dernier est réparti dans des lieux de stockage annexes, du moins pendant une période, comme par exemple, l'ancien tribunal ou l'Hôtel de Ville, dans le cas de Fribourg.

⁷ LATELTIN 1933, pp. 104-110.

⁸ PERRITAZ 2018.

avec le canton, ces critères de collection ont permis de sélectionner près de 200 pièces de nature diverse et variée, parfois prises en lot de plusieurs objets. Les documents papier ont, quant à eux, été pris en charge par les Archives d'État de Fribourg, qui ont fait part de leur intérêt via leur responsable, Alexandre Dafflon. Une solution reste encore à trouver pour les objets d'importance patrimoniale, mais à caractère davantage technique et technologique, ne pouvant être pris en charge par les deux institutions ci-dessus.

UN INVENTAIRE À LA PRÉVERT

Ainsi, à la mi-décembre 2018, le MAHF a ouvert ses portes à ces nombreux objets, dont la diversité offre un beau panorama de l'équipement militaire fribourgeois, sur une période s'étirant de la fin du XIX^e siècle au XX^e siècle. Cette arrivée massive a généré un important travail d'inventaire et de recherche, de par la nature variée et technique des objets en question, mais aussi et surtout, parce qu'ils comportaient de nombreuses mentions de noms de soldats ou d'artisans locaux, comme souhaité par les critères de sélection de Christian Perritaz. Aussi, on retrouve dans ce lot des instruments de musique, numérotés, marqués des initiales de leurs propriétaires, ainsi que du poinçon cantonal, de nombreux képis d'ordonnances diverses où le nom du fabricant voire du porteur est encore lisible, comme «Chapelerie en tout genre J. Galley-Strebel Frybourg

Képi de la maison de tailleurs Dieterle à Morges, envoyé en 1940 au Lieutenant-Colonel Blancpain, résidant au «passage du Cardinal à Fribourg». Inv. MAHF 2019-132 a-b. © Musée d'art et d'histoire Fribourg (Francesco Ragusa).



(Suisse)», de même pour les uniformes, eux aussi de différents corps militaires de l'armée souvent issus du tailleur «FR. Jaeger Fribourg», des sabretaches et autres sacoches de multiples selliers, «Henri Gremaud sellier-tapissier Chavannes s/Romont 67», des armes à feu, comme une très belle série de fusils transformés de petit calibre (22) et numérotés, des éléments didactiques destinés à l'apprentissage des nouvelles recrues, dont une série de coupes d'armes à feu et d'obus par exemple, de nombreuses



Panoplie didactique qui documente les différentes phases de fabrication d'une cartouche pour fusil mpd. 1889. Inv. MAHF 2019-144. © Musée d'art et d'histoire Fribourg (Denis Decrausaz).

pièces d'argenterie issues de la caserne de Fribourg, et finalement, divers drapeaux et étendards.

Une fois cet important travail mené à bien autour de ce lot, une question persiste toujours : quel statut occupent désormais ces objets à caractère militaire ? Et plus précisément dans le contexte politique et géographique bien particulier de notre pays ?

QUEL FUTUR POUR LA MUSÉOGRAPHIE MILITAIRE SUISSE ?

En 1996 déjà, les auteurs du *Guide du patrimoine militaire suisse* s'interrogeaient quant au futur de la muséographie militaire dans notre pays⁹. Qu'en dire aujourd'hui ?

En effet, partout en Europe, les colloques se multiplient depuis la fin du XX^e siècle, afin de se concerter et discuter une meilleure représentation des affres de la guerre et autres résultats de la violence humaine. Le temps de la censure des documents sensibles étant définitivement

⁹ BONARD et COET 1996, chapitre 1.2, pp. 29-35.

révolu, les institutions muséales, quelles qu'elles soient, cherchent désormais à confronter le public avec la vérité de la guerre, usant parfois de témoignages de première main afin de mieux le sensibiliser, le toucher et n'hésitant plus à mettre en avant le rôle de tous, combattants ou non, hommes et femmes, victimes et soldats. Ainsi, plus que de la célébration mémorielle, un fétichisme esthétique ou l'émulation du peuple pour une quelconque fierté nationale, les musées militaires d'aujourd'hui racontent et partagent des récits humains, invitant leurs visiteurs à la discussion et la réflexion critique.

Cependant, bien que la Suisse ait également été touchée par la guerre d'un point de vue économique et social, elle n'en reste pas moins en marge face à ses comparses européens, meurtris au sein même de leur territoire. Aussi, nous pouvons nous interroger sur le sort de ces «souvenirs historiques» suisses du XX^e siècle, sorte de «métasources», reflets d'une «culture de guerre»¹⁰, ici, où le conflit n'a pas pris place, où la terre ne porte pas les stigmates des obus, et où chaque place publique n'est pas ornée d'un monument en mémoire des hommes perdus au combat. Quelle portée, quel écho peuvent donc avoir ces objets du XX^e siècle dans un tel contexte ? Ont-ils la même valeur ? La population a-t-elle de l'intérêt à les découvrir ?

Interrogé sur le sujet, Christian Perritaz reste confiant ; la population helvétique reste intéressée par un tel patrimoine, bien que, le plus souvent, cela concerne surtout un public spécialisé. Une attention pérenne donc pour le militaria, qui semble pourtant être démentie vis-à-vis du manque flagrant de cohérence des institutions muséales à ce sujet. En effet, alors que l'ensemble des pays européens paraît s'être réuni autour d'une collection militaire nationale propre, la Suisse manque encore aujourd'hui d'un musée regroupant les objets relatifs à l'armée à un niveau fédéral. Certes, certains cantons ont réussi à monter de leur côté des expositions locales, réutilisant parfois les espaces de leurs anciens arsenaux. Mentionnons comme exemples le musée militaire vaudois abrité dans les murs du château de Morges depuis 1925 déjà, qui a su s'agrandir et s'enrichir au fil des années, s'adaptant aux nouvelles conceptions muséographiques¹¹ ; le musée militaire de Genève, inauguré en 1984 et qui, malgré sa petite taille, retrace de manière didactique et concise l'histoire des troupes genevoises depuis 1814¹² ; le musée de l'aviation militaire à Payerne, qui, avec «Clin d'Ailes», rencontre un franc succès depuis 2003¹³ ; ou encore le cas de Soleure, qui, en 2011, a totalement repensé le concept d'exposition de

¹⁰ Termes empruntés à Patrick Harismendy : HARISMENDY et LE GALL (dir.) 2019, p. 8.

¹¹ RAPIN 1995, pp. 43-46.

¹² GAUDET-BLAVIGNAC 1995.

¹³ WINTEREGG 2013, pp. 35-37.

son *Altes Zeughaus*, soit l'ancien arsenal, présentant non plus ses armes d'époques différentes comme de simples objets de fascination, mais de véritables sources de réflexion autour de la violence, réunies dans des salles à thèmes¹⁴. Mais cela reste des cas «à part», en faible nombre, qui n'auraient su voir le jour sans l'engagement infailible d'associations créées uniquement à cet effet. De plus, cela reste des collections dédiées à des objets spécifiques ou à trait uniquement cantonal, et n'offrant pas au public une vision globale de l'armée suisse.

Car élaborer une telle présentation oppose un musée à de nombreux problèmes, pour la plupart propre à l'exposition d'objets à caractère technique¹⁵ :

En premier lieu, la question de l'espace. De fait, l'équipement militaire d'un pays ne se résume pas à des uniformes et quelques fusils, mais aussi de nombreux véhicules : tanks, chars d'assaut, avions de combat, et autres, qui prennent une place considérable, mais restent pour autant indissociables de l'image d'une armée.

Mais aussi, les risques que comportent les objets eux-mêmes ou leurs composants sont à prendre en compte. Les armes à feu doivent-elles être déclarées, comme c'est par exemple le cas pour le lot de fusils de l'Arsenal mentionné précédemment ? Les éléments toxiques sont-ils neutralisés ? Les réponses à ces multiples questionnements, véritables « tensions entre risques et patrimoine »¹⁶, entraînent un traitement et un conditionnement particuliers de la part de l'institution muséale, qui se doit d'être parfaitement au point afin d'éviter tout danger pour son personnel et les visiteurs.

Enfin, comme pour toutes les institutions muséales, les questions financières, liées au personnel ainsi que diverses autres conceptions restent centrales.

Un défi que la Confédération helvétique n'a malheureusement pas relevé, faute de moyens et d'appuis politiques, suscitant l'incompréhension de l'Association du musée suisse de l'armée (VSAM) : « contrairement à la quasi-totalité des autres pays européens, la Suisse ne dispose pas d'un musée officiel de l'armée. Cette situation est d'autant plus étonnante que notre armée a joué pendant des siècles un rôle important, voire déterminant, dans la vie de la Confédération suisse. »¹⁷ Un dénouement inattendu pour cette association créée en 1978, afin de mener à bien la réalisation de ce projet, puisque, dans les années 1990, tout semblait être bien parti pour l'ouverture d'un musée national, dont la date d'inaugura-

¹⁴ NATER CARTIER 2013.

¹⁵ Voir à ce sujet : AUBAGNAC 2016, pp. 1-10.

¹⁶ AUBAGNAC 2010. Une tension qui se retrouve notamment dans le choix de neutraliser une arme, portant directement atteinte à ses caractéristiques physiques.

¹⁷ Voir <https://www.armeemuseum.ch/fr/vision-armeemuseum/>.

tion était déjà annoncée pour l'année 1998, avant d'être déplacée à 2001. Après quelques recherches, un site propice à la rénovation et la construction de locaux adaptés pour le musée avait été sélectionné à Thoune, et un projet architectural proposé. La question de trouver et rassembler des objets afin de les exposer au sein de ce nouveau musée n'en était pas une, puisqu'entre les deux guerres mondiales, en 1939 plus précisément, le général Guisan avait justement demandé à l'Intendance du matériel de guerre (IMG) que le matériel de l'armée suisse soit conservé, ayant déjà en tête la création d'un musée dédié à l'armée active. Ainsi, alors même que les deux guerres mondiales s'étaient achevées, cet ordre a perduré, engendrant la réception et le stockage d'une importante quantité de matériel de valeur et faisant de l'IMG «la seule institution ayant eu une mission globale d'acquisition»¹⁸. De surcroît, le musée national aurait également bénéficié du prêt et des fonds d'autres institutions. Cependant, le budget toujours plus important nécessaire à la création du musée a eu raison du soutien du Conseil fédéral et du Parlement, menant finalement ce projet à l'abandon¹⁹.

Passées ces années, l'engouement généré par les affaires militaires semble s'être dissolu, au fil des nombreuses réformes de l'armée²⁰. Peu à peu, les effectifs des différentes divisions se sont réduits et avec eux la volonté de former un musée fédérateur et fédéral pour relater cette histoire. Aussi, désormais, ce sont plus de 100'000 objets qui attendent, à l'échelle nationale, de transmettre leur héritage historique au public, mais également de voir leur héritage matériel conservé et entretenu de manière appropriée. Ainsi placés en «dormance», ils ne peuvent donner lieu à des études scientifiques ou des prêts en vue d'exposition. Confrontée à cette froide réalité du futur bloqué, du moins pour le moment, du projet d'un musée militaire suisse, la VSAM, désormais assistée dans cette tâche, depuis 2008, par la Fondation Matériel historique de l'armée suisse (Fondation HAM)²¹, cherche d'autres possibilités de mise en valeur de ce patrimoine caché²².

Mais alors que ces dernières cherchent de nouvelles solutions, parallèlement, les critiques se multiplient quant à cette collection et conservation d'un patrimoine militaire, qui s'effectue toujours, en marge d'une visibilité publique. En effet, on reproche aujourd'hui un stockage massif, pour ne pas dire inutile d'objets encombrants et ce, de la part même du Contrôle fédéral des finances (CDF) qui dénonçait en avril 2018 «une collection pléthorique et onéreuse», manquant cruellement d'un

¹⁸ BONARD et COET 1996, p. 33.

¹⁹ L'évolution du projet du musée est résumé dans l'article de WERMELINGER 2006, pp. 1-7.

²⁰ Respectivement «Armée 95» en 1995, puis «Armée XXI» en 2004.

²¹ Voir <https://www.armeemuseum.ch/fr/creation-de-la-fondation-materiel-historique-de-larmee-suisse/>.

²² Voir <https://www.armeemuseum.ch/fr/vision-armeemuseum/>.

²³ SCHALLER 2018; WUTHRICH 2018.

véritable concept de collection, et qui coûterait environ 7,5 millions de francs à la Confédération par année. Trop cher pour des objets militaires, souvent amassés en grand nombre, et dans lesquels un tri plus strict se doit donc d'être appliqué²³.

SÉSAME, OUVRE-TOI ?

Et Fribourg dans tout ça ? Après ce constat général plutôt affligeant, revenons à notre point de départ, la réception de ce lot important de l'ancien arsenal de Fribourg au Musée d'art et d'histoire cantonal. Quel sera son avenir ?

Certes, cet ensemble aurait mérité d'être exposé de manière appropriée dans ses locaux d'origine, si ceux-ci n'allaient pas être détruits prochainement. Mais, à défaut, le Musée ne pourrait-il pas prendre en charge ce rôle, du moins temporairement ? D'autant plus qu'il a la charge de présenter aussi bien la production artistique que l'histoire du canton, cette dernière comprenant sans équivoque les troupes militaires fribourgeoises. Pour autant, le *Guide du patrimoine militaire suisse* de 1996 relevait que « les objets relatifs à l'histoire militaire [y] sont peu nombreux et ne sont pour l'instant pas visibles »²⁴. Situation qui n'a guère changé depuis, ne serait-ce pas là l'occasion d'inverser la tendance ?

Surtout que parmi les inconvénients mentionnés précédemment quant à la conservation d'objets militaires, le lot de l'arsenal présente l'avantage de ne pas comporter de pièces « massives », difficiles à exposer. De plus, les objets à risque de parasites ayant été passés dans la chambre à azote, et les armes concernées déclarées aux autorités, il ne subsiste plus rien des problèmes majeurs propres à ce type de collections. Ce lot, comme un autre, n'a alors plus qu'à franchir un dernier rempart, une dernière question avant l'accès à une éventuelle exposition : cela a-t-il de l'intérêt pour le public ?

Encore une fois, la Suisse ne dispose pas véritablement de « lieux de mémoire » relatifs aux événements du siècle dernier, contrairement à ses voisins européens. L'histoire que racontent ses « objets-témoins » récupérés par le MAHF est différente, plus locale, plus anecdotique, mais non pas moins riche. Eux aussi sont des traces du passé, porteurs d'un patrimoine, de mémoires humaines, destinées à être transmises, « données vivantes, qui n'appartiennent donc pas à un passé fossilisé »²⁵. Derrière ces armes, ces uniformes, se cachent des vies, des existences humaines,

²⁴ BONARD et COET 1996, p. 59.

²⁵ GELLEREAU et LAMBOUX-DURAND 2017, p. 190.

²⁶ BONARD et COET 1996, p. 29.

des expériences, des souvenirs qui sont l'héritage même de ce canton. Ayant eu la chance d'interroger C. Perritaz sur le sujet, je me suis rendu compte, personnellement, qu'il y avait énormément plus à raconter que ce que la simple matérialité de ces objets pouvait laisser transparaître. Laisserons-nous cette mémoire disparaître ?

En attendant, comme un lointain écho, résonnent encore les vers de la poétesse suisse Isabella Kaiser, déclamés en 1898, à l'ouverture du Musée national suisse de Zurich²⁶ :

« *Und wie ein Dom erheben sich die Hallen, wo unsere Waffen liegen aufgetürmt,
Sie zeugen von den Helden, die gefallen,
als einst der Krieg durch unser Land gestürmt !
Und zu den Enkeln reden still die Ahnen von der Franzosenzeit,
vom Sonderbund,
Sie neigen leise ihre blutgen Fahnen und predigen
Eintracht mit dem blassen Mund !* »

M. J.

Bibliographie :

AUBAGNAC Gilles, « Les collections militaires contemporaines », 2010. En ligne : <https://www.armes-ufa.com/spip.php?article527> (consulté le 21 juillet 2019).

AUBAGNAC Gilles, « Les risques associés à la conservation des collections militaires et techniques », *La Lettre de l'OCIM*, 168, 2016, pp.1-10.

BONARD Claude et COET Philippe, *Guide du patrimoine militaire suisse : musées, monuments, fortifications, associations*, Yens, 1996.

GAUDET-BLAVIGNAC Richard, « Le Musée militaire genevois », *Revue Militaire Suisse*, 140, 1995, pp. 38-41.

GELLEREAU Michèle (dir.), *Témoignages & médiations des objets de guerre en musée*, Villeneuve d'Ascq, 2017.

GUERCHANIK Yann, « Caverne d'Ali Baba à l'arsenal », *La Gruyère*, 1^{er} septembre 2018.

HARISMENDY Patrick et LE GALL Erwan (dir.), *Un adieu aux armes : Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, 2019.

LATELTIN Edmond, « Nos arsenaux : Le nouvel arsenal de Fribourg », *Les Nouvelles étrennes fribourgeoises*, 1933, pp. 104-110.

Les arsenaux de Suisse : les parcs automobiles de l'armée, Berne, 1993.

LEU Ernst (éd.), *Arsenaux-Zeughäuser : 1403-1946*, Berne, 1946.

MUCHITSCH Wolfgang (éd.), *Does War Belong in Museums ? The Representation of Violence in Exhibitions*, Bielefeld, 2013.

NATER CARTIER Carol, « The Concept for a New Permanent Exhibition at the Museum Altes Zeughaus », dans MUCHITSCH Wolfgang (éd.), *Does War Belong in Museums ? The Representation of Violence in Exhibitions*, Bielefeld 2013, pp. 107-114.

PERRITAZ Christian, *Rapport d'inventaire ancien arsenal cantonal de Fribourg*, 2 octobre 2018, non publié, archives MAHF.

RAPIN Raymond, « Le Musée militaire vaudois à Morges », *Revue Militaire Suisse*, 140, 1995, pp. 43-46.

WERMELINGER Hugo, « Die Bemühungen um ein Schweizer Armeemuseum », *Schweizer armeemuseum*, N°004, 2006, pp. 1-7.

WINTEREGG Nicolas, « Musée de l'aviation militaire "Clin d'Ailes" de Payerne : 10 ans de succès et déjà trop à l'étroit », *Revue Militaire Suisse*, N° 4, 2013, pp. 35-37.